

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

SWISS ENGAGEMENT FUND (LE « COMPARTIMENT ») EST UN COMPARTIMENT DE CADMOS (LE « FONDS »)

Classe B (la « Classe ») ISIN: LU1045227185

Le Fonds a nommé FundPartner Solutions (Europe) S.A. en tant que société de gestion.

Objectif et politique d'investissement

La stratégie Buy & Care® du Compartiment a pour objectif de battre son indice de référence en recherchant des leaders dont le potentiel de création de valeur est significativement sous-estimé par le marché. Nous engageons le dialogue actionnarial et encourageons les entreprises à progresser sur les 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies ("UN Global Compact - UNGC", tel que décrit dans le prospectus). Ainsi nous renforçons nos convictions et pouvons intégrer à notre analyse la valeur de la durabilité de leur avantage compétitif.

Le Compartiment a pour objectif d'offrir aux investisseurs la possibilité de participer à la création de valeur générée par les actions d'entreprises suisses.

Le portefeuille sera composé d'une sélection limitée de titres ayant les meilleures perspectives selon le jugement du gérant.

Le Compartiment investira directement et au minimum 75% de sa fortune totale/ actifs totaux en actions de sociétés cotées ou ayant leur siège en Suisse, ou qui déploient une activité prépondérante en Suisse ou à partir de la Suisse.

Les 25% restants pourront notamment consister en d'autres types d'actifs, notamment mais pas exclusivement, en:

- des obligations convertibles ou reverses convertibles
- tout type de valeur mobilière à revenu fixe ou variable
- des bons de souscription
- toute sorte d'organismes de placement collectif de type ouvert respectant les critères des restrictions d'investissement du corps du prospectus.

Ce Compartiment pourra également investir dans des produits structurés, tels que définis dans le prospectus.

Si le gestionnaire le juge nécessaire et ce dans l'intérêt des actionnaires, le Compartiment pourra détenir des liquidités jusqu'à 100% de ses actifs nets, consistant entre-autre, en des dépôts, des instruments du marché monétaire, des OPC de type monétaire.

Dans un but de couverture ou dans tout autre but, le Compartiment pourra utiliser tout type d'instruments financiers dérivés tels que décrit dans les limites et restrictions définies dans le prospectus. L'utilisation d'instruments dérivés peut augmenter le levier, les coûts et engendrer des risques accrus.

Fréquence des opérations de souscription et de rachat

Vous pouvez acheter et vendre vos actions le jour de calcul de la valeur nette d'inventaire (« VNI ») qui est chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg. Les ordres d'achat et de vente doivent être envoyés à la Société de Gestion au plus tard à 16h00 (heure de Luxembourg) le jour ouvrable bancaire précédant le jour de calcul de la VNI.

Politique de distribution

La Classe pratique une politique de croissance du capital et réinvestit ses revenus; dès lors, aucun dividende n'est distribué.

Horizon d'investissement

La durée de placement recommandée est de 2 à 5 ans.

La Classe est réservée aux investisseurs institutionnels.

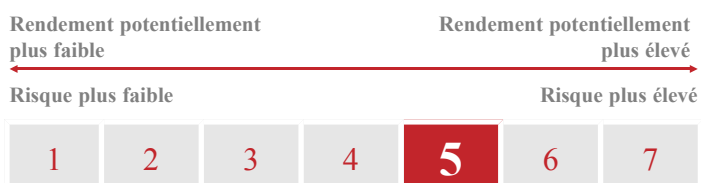
Devise de la classe

La devise de cette Classe est CHF.

Investissement minimum

Le montant minimum pour la souscription initiale dans cette classe est CHF 1'000'000.

Profil de risque et de rendement



Avis de non-responsabilité concernant les risques

- Le profil de risque actuel repose sur des données historiques et ne saurait constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse, correspondant au niveau 1, ne peut pas être considérée comme sans risque.
- Le Compartiment ne fournit aucune mesure de garantie du capital ou de protection des actifs.

Pourquoi le Compartiment est-il dans cette catégorie ?

Le principal objectif du présent compartiment est de générer un rendement plus élevé en investissant essentiellement dans des actions et d'autres titres liés à des actions de sociétés exerçant leur activité et/ou dont le siège se trouve en Suisse. En raison de la volatilité intrinsèque plus élevée de ce type d'instrument, le compartiment devrait avoir un profil de risque et de rendement moyen à élevé.

Risques additionnels

- **Risques de liquidité :** Le Compartiment peut investir une partie de ses actifs dans des titres peu liquides. Il s'agit de titres qu'il n'est pas facile de vendre

ou d'échanger contre des espèces sans perte de valeur importante. Une autre raison empêchant la vente rapide de ces titres est le manque d'investisseurs ou de spéculateurs disposés à les acheter.

- **Risques de contrepartie :** Le Compartiment peut conclure diverses transactions avec des partenaires contractuels. En cas d'insolvabilité d'un partenaire contractuel, celui-ci ne peut plus régler, ou peut ne régler qu'en partie, ses dettes envers le compartiment.
- **Risques de crédit :** Le Compartiment peut investir une part de ses actifs en titres de créance. Les émetteurs de ces titres de créance peuvent devenir insolubles, auquel cas les titres perdent tout ou partie de leur valeur.
- **Risques liés à l'utilisation d'instruments dérivés :** Le Compartiment peut recourir à des instruments financiers dérivés créant un effet de levier financier, ce qui peut entraîner des fluctuations importantes de la valeur du Compartiment. L'effet de levier créé par certains types de transactions, notamment sur des dérivés, peut limiter la liquidité du compartiment et l'obliger à liquider des positions à des moments défavorables ou l'empêcher d'une autre façon d'atteindre l'objectif prévu.

Il y a effet de levier lorsque l'exposition économique créée par le recours aux produits dérivés est supérieure au montant investi, de sorte que le compartiment est exposé à une perte supérieure à l'investissement initial.

- **Risques opérationnels :** Le Compartiment peut être victime de fraude ou d'actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs commises par les employés de la société de gestion ou par des tiers externes, ou peut souffrir d'événements externes, comme par exemple des catastrophes naturelles.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	1,00 %

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1,08 %
----------------	--------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Aucune
---------------------------	--------

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de vos investissements.

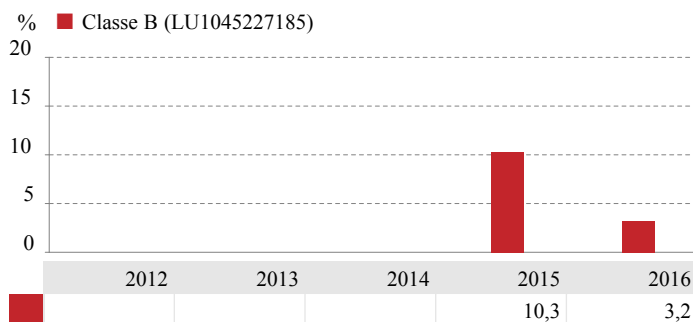
Le chiffre communiqué dans la section des frais prélevés, se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31/12/2016. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne tient pas compte de ce qui suit :

- les commissions de performance (si applicable)
- le coût des opérations de portefeuille, sauf dans le cas où des frais d'entrée/de sortie sont payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Veillez noter que, en sus des charges décrites ci-dessus, une commission de maximum 0,50% ("spread") peut être prélevée à chaque souscription ou remboursement au profit du Compartiment, afin de couvrir les frais d'investissement, respectivement, de désinvestissement.

Pour tous renseignements supplémentaires sur les frais, veuillez-vous reporter à la section du prospectus de ce Compartiment qui traite des frais ; ce prospectus est disponible aux adresses www.fundsquare.net et www.ppt.ch ou auprès de la société de gestion.

Performances passées



Veillez prendre note que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Les performances passées présentées incluent les frais à l'exception des frais d'entrée/de sortie qui sont exclus du calcul des performances passées.

La performance passée a été calculée en CHF.

Cette Classe a été lancée le 01/04/2014.

Informations pratiques

Siège social du Fonds

15, avenue J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Société de Gestion

FundPartner Solutions (Europe) S.A., 15, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

Dépositaire

Pictet & Cie (Europe) S.A., 15A, avenue J.-F. Kennedy L-1855 Luxembourg

Informations supplémentaires

Des renseignements plus complets sur le Fonds, notamment les statuts, le prospectus, le rapport semestriel et le rapport annuel dans leur version la plus récente, peuvent être obtenus, en français, sans frais auprès de l'agent administratif central et des distributeurs, ou auprès du siège social du Fonds. Ces documents sont aussi mis à disposition en ligne à l'adresse www.fundsquare.net et www.ppt.ch.

Les détails de la politique de rémunération établie par la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.group.pictet/fps. Un exemplaire papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement pour les actionnaires du Compartiment sur demande.

Publication des prix

La valeur liquidative par action est disponible à l'adresse www.fundsquare.net et auprès de la société de gestion.

Législation fiscale

Le Fonds est soumis à la législation et la réglementation fiscales du Luxembourg. Votre pays de résidence peut avoir une incidence sur vos investissements. Pour des renseignements plus complets, veuillez consulter un conseiller fiscal.

Déclaration de responsabilité

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Conversion entre Compartiments

Les actionnaires peuvent demander la conversion de toute action d'une classe d'un compartiment en actions d'une autre classe d'un autre compartiment, sous réserve que les conditions requises pour accéder à la classe d'actions cibles soient remplies pour cette classe, sur la base de leur valeur nette d'inventaire respective calculée à la date de valorisation suivant la réception de la demande de conversion.

Les frais liés à la conversion peuvent être imputés à l'actionnaire comme indiqué dans le prospectus. Pour des renseignements plus détaillés sur la manière d'effectuer des conversions entre compartiment, veuillez vous référer, dans le prospectus, à la section sur la conversion entre compartiments, qui est disponible aux adresses www.fundsquare.net et www.ppt.ch ou auprès de la société de gestion.

Informations spécifiques

Le présent document d'information clé pour l'investisseur décrit la Classe d'un des compartiments du Fonds. Pour tous renseignements supplémentaires, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

La loi impose que les éléments d'actif et de passif de chaque compartiment soient séparés, ce qui signifie que les performances des actifs des autres compartiments n'influencent pas celles de votre investissement.